

C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 1/40

Réunion présente à PUYMOYEN et en visioconférence

Présent : MM. FRIQUET (*Président*)

En visioconférence : MM. GASTIEN – GOMEZ - SACKO

Excusés : MM. BARRAUD - CHEVALIER

Assiste : M. BOUARD (*Président délégué LFNA*)

E.T.R. : Mme JUGE (*D.T.R.*) – M. VIDES (*responsable pédagogique IR2F*)

Administratifs : M. BOIDIN (*service licences*) – M. VALLET (*Directeur Général Adjoint*)

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel (juridique@lfna.fff.fr) dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 116 euros.

1 - Etude des Obligations d'Encadrement SENIOR – Article 7 RG de la LFNA

« Les clubs des équipes participant aux championnats R1 – R2 – R3 doivent avoir formulé une demande de licence conforme au plus tard le jour de sa prise de fonction. (sous réserve de l'envoi des pièces via FOOTCLUBS).

A compter du premier match officiel et jusqu'à la régularisation de leur situation, les clubs cités ci-dessus sont pénalisés de plein droit et sans formalité préalable, par entraîneur non désigné et pour chaque match manquant disputé en situation irrégulière, de l'amende visée au barème financier de la LFNA.

De plus, dans un délai de 30 jours et à compter de la première date de leur championnat respectif, en plus des amendes financières, les clubs encourrent une sanction sportive d'un point de retrait par match en situation d'infraction, de plein droit et sans formalité préalable, et ce jusqu'à régularisation. »

REGIONAL 1

Poule A :

Tous les entraîneurs de la poule A désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :

Tous les entraîneurs de la poule B désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 2/40

REGIONAL 2

Poule A :

DOMPIERRE STE SOULLE : la Commission constate que l'entraîneur informatiquement désigné en R2, M. MAUGIS Grégory (BEF) n'est pas inscrit en tant qu'entraîneur principal sur les différentes FMI en R2. M. DA CORTE (BMF) est inscrit comme tel mais ne possède pas les diplômes requis à ce niveau (BEF). Elle souhaite ainsi obtenir les observations du club sous huitaine à compter du jour de la notification.

Tous les autres entraîneurs désignés en poule A sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :

Tous les entraîneurs de la poule B désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule C :

Tous les entraîneurs de la poule C désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule D :

STADE MEDARDAIS : la Commission prend connaissance d'un courriel du club daté du 14 Novembre 2025 indiquant mettre fin aux responsabilités de leur entraîneur désigné en R2 depuis le début de la saison. Elle indique corroborer les propos du D.G.A. sur ce dossier ayant indiqué au club du STADE MEDARDAIS le délai de rigueur pour procéder à son remplacement : « *d'un délai de 30 jours à compter du lendemain du premier match où l'entraîneur désigné n'est plus sur le banc* », soit [à compter du 24 Novembre pour une désignation avant le 24 Décembre 2025.](#)

Tous les autres entraîneurs de la poule D désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe)

Poule E :

Tous les entraîneurs de la poule E désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule F :

A.S. TARNOS : la commission constate que l'entraîneur R2 désigné, M. SAUT Vincent (BMF et bénéficiant d'une dérogation liée à sa montée de R3 en R2) ne dispose pas d'une licence TECHNIQUE REGIONAL, obligatoire pour encadrer à ce niveau de compétition. L'absence de validation d'une formation continue (F.P.C.) ne lui permet pas d'obtenir une licence TECHNIQUE. Elle souhaite informer le club des prochaines dates de recyclage.
[A compter du présent P.V. et de la notification de décision, une amende de 85€ sera débitée par rencontre dite en situation irrégulière.](#)

Tous les autres entraîneurs de la poule F désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe)

C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 3/40

REGIONAL 3

Poule A :

Tous les entraîneurs de la poule A désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :

SUD GATINE F.C. : la commission constate que l'entraîneur R3 désigné, M. AIME Franck (CFI SENIOR) ne dispose pas d'un diplôme minimum requis par les textes et règlements en vigueur (DF COACH SENIOR).
Une inscription au D.F. COACH SENIOR est donc le minimum requis pour obtenir une période dérogatoire jusqu'à la validation de ce diplôme. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues à l'article 7 des RG de la LFNA, par rétroactivité et à compter du présent P.V.
Dans l'attente de cette inscription et à compter de la notification de décision, une amende de 85€ sera débitée par rencontre dite en situation irrégulière pouvant être amené à des sanctions sportives au bout de 30 jours.

Tous les autres entraîneurs de la poule B désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule C :

RAPID STE FEYRE F.C. : la commission constate que l'entraîneur R3 désigné, M. ANCEL Bruno (CFI SENIOR) ne dispose pas d'un diplôme minimum requis par les textes et règlements en vigueur (DF COACH SENIOR).
Une inscription au D.F. COACH SENIOR est donc le minimum requis pour obtenir une période dérogatoire jusqu'à la validation de ce diplôme. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues à l'article 7 des RG de la LFNA, par rétroactivité et à compter du présent P.V.
Dans l'attente de cette inscription et à compter de la notification de décision, une amende de 85€ sera débitée par rencontre dite en situation irrégulière pouvant être amené à des sanctions sportives au bout de 30 jours.

E.S. USSEL : la Commission constate que l'entraîneur informatiquement désigné en R3, M. DUTHEIL Sébastien (BE1) n'est pas inscrit en tant qu'entraîneur principal sur les différentes FMI en R3.

M. AUDY Laurent (Dirigeant) est inscrit comme tel mais ne possède aucun diplôme.

Elle souhaite ainsi obtenir les observations du club sous huitaine à compter du jour de la notification.

Tous les autres entraîneurs de la poule C désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule D :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule E :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 4/40

Poule F :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule G :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule H :

U.S. LORMONT (2) : la Commission prend connaissance d'un courriel du club daté du 13 Novembre 2025 indiquant la démission de leur entraîneur désigné en R3 depuis le début de la saison.
Elle indique corroborer les propos du D.G.A. sur ce dossier ayant indiqué au club de l'U.S. LORMOT le délai de rigueur pour procéder à son remplacement : « *d'un délai de 30 jours à compter du lendemain du premier match où l'entraîneur désigné n'est plus sur le banc* », soit [à compter du 24 Novembre pour une désignation avant le 24 Décembre 2025.](#)

Tous les autres entraîneurs de la poule H désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule I :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule J :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule K :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule L :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

2 - Etude des Obligations d'Encadrement SENIOR Féminines

C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 5/40

Les clubs R1 et R2 Féminins devront être en règle au plus tard le 15 Novembre 2025.

Passée cette date, la Commission Régionale du Statut des Educateurs adressera à chaque club en infraction un courrier d'information afin de régulariser la situation sous 30 jours.

Les sanctions financières seront appliquées à partir du 1er Janvier 2026.

La sanction financière correspond au montant du tarif des frais pédagogiques d'une formation DF COACH SENIOR (équivalence CFF3 + une journée complémentaire de formation) pour les équipes soumises à ce nouveau diplôme (R1 et R2 Féminin).

REGIONAL 1 FEMININ

Tous les entraîneurs de la poule unique désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

REGIONAL 2 FEMININ

Poule A :

U.S. JAUNAY MARIGNY : la commission constate que l'entraîneur R2 Féminin désigné, M. DAUNAY Richard (CFI U14/U19) ne dispose pas d'un diplôme minimum requis par les textes et règlements en vigueur (AS / CFF3 /DF COACH SENIOR).

Une inscription au D.F. COACH SENIOR est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues à l'article 7 des RG de la LFNA.

[Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.](#)

A.S. ST PANTALEON : la commission constate que l'entraîneur R2 Féminin désigné, M. KARTACHE Saïd ne dispose pas d'un diplôme minimum requis par les textes et règlements en vigueur (AS / CFF3 /DF COACH SENIOR).

Une inscription au D.F. COACH SENIOR est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues à l'article 7 des RG de la LFNA.

[Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.](#)

Tous les autres entraîneurs de la poule A désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :



C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 6/40

GAROFOOT FEMININ : la commission constate que l'entraîneur R2 Féminin désigné, M. PENOT Maxime (CFI SENIOR) ne dispose pas d'un diplôme minimum requis par les textes et règlements en vigueur (AS / CFF3 /DF COACH SENIOR). Une inscription au D.F. COACH SENIOR est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues à l'article 7 des RG de la LFNA.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

F.C. SARLAT MARCILLAC : la commission constate que l'entraîneur R2 Féminin désigné, Mme GALIDIE Sylvie (CFF1) ne dispose pas d'un diplôme minimum requis par les textes et règlements en vigueur (AS / CFF3 /DF COACH SENIOR). Une inscription au D.F. COACH SENIOR est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues à l'article 7 des RG de la LFNA.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

Tous les autres entraîneurs de la poule B désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

3 - Etude des Obligations d'Encadrement JEUNES régionaux

C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 7/40

Les clubs Régionaux Jeunes devront être en règle au plus tard le 15 Novembre 2026.

Passée cette date, la Commission Régionale du Statut des Educateurs adressera à chaque club en infraction un courrier d'information afin de régulariser la situation sous 30 jours.

Les sanctions financières seront appliquées à partir du 1er Janvier 2026.

La sanction financière correspond au montant du tarif des frais pédagogiques d'une formation DF COACH JEUNES- (équivalence CFF2 + une journée complémentaire de formation) pour les équipes régionales jeunes soumises à ce diplôme.

U18 REGIONAL 1

Poule A :

STADE POITEVIN F.C. (2) : la commission constate que l'entraîneur U18 R1 désigné, M. MAYOUNGOU Franck (DF COACH SENIOR) ne dispose pas du diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (I2 / CFF2 /DF COACH JEUNES).

Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues à l'article 7 des RG de la LFNA.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

Tous les autres entraîneurs de la poule A désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :

HASPAREN F.C. : la commission constate que l'entraîneur U18 R1 désigné, M. IDIART David (CFI U14/U19) ne dispose pas du diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (I2 / CFF2 /DF COACH JEUNES).

Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues à l'article 7 des RG de la LFNA.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

F.C. ST ANDRE DE CUBZAC : la commission constate que l'entraîneur U18 R1 désigné, M. COMBERTON Kévin (CFI U14/U19) ne dispose pas du diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (I2 / CFF2 /DF COACH JEUNES). Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues à l'article 7 des RG de la LFNA.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

Tous les autres entraîneurs de la poule B désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

U18 REGIONAL 2

C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 8/40

Poule A :

G.J. ESPOIR SUD POITIERS : la commission constate que l'entraîneur U18 R2 désigné, M. DENOIS Romain (CFI SENIOR) ne dispose pas du diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (I2 / CFF2 /DF COACH JEUNES). Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues à l'article 7 des RG de la LFNA.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

F.C. NORD 17 : la commission constate que l'entraîneur U18 R2 désigné, M. PLAUD Alban (CFI U10/U13) ne dispose pas du diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (I2 / CFF2 /DF COACH JEUNES).

Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues à l'article 7 des RG de la LFNA.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

Tous les autres entraîneurs de la poule A désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :

C.S. LEROY ANGOULEME : la commission constate que l'entraîneur U18 R2 désigné, M. SOUMAH Mohamed (CFI U14/U19) ne dispose pas du diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (I2 / CFF2 /DF COACH JEUNES). Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues à l'article 7 des RG de la LFNA.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

LA ROCHE RIVIERES F.C. : la commission constate que l'entraîneur U18 R2 désigné, M. RAMADE Mattéo (CFI U14/U19) ne dispose pas du diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (I2 / CFF2 /DF COACH JEUNES). Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues à l'article 7 des RG de la LFNA.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

Tous les autres entraîneurs de la poule B désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule C :

C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 9/40

G.J. MIEY DE BEARN : la commission constate que l'entraîneur U18 R2 désigné, M. ISAC Thierry, ne dispose pas d'un diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (I2 / CFF2 /DF COACH JEUNES).

Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues à l'article 7 des RG de la LFNA.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

Tous les autres entraîneurs de la poule C désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

U17 REGIONAL 1

Poule A :

E.S. SAINTES FOOTBALL : la commission constate que l'entraîneur U17 R1 désigné, M. BENARD Didier (CFI U14/U19) ne dispose pas du diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (I2 / CFF2 /DF COACH JEUNES).

Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues à l'article 7 des RG de la LFNA.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

Tous les autres entraîneurs de la poule A désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :

F.C.E. MERIGNAC ARLAC : la commission constate que l'entraîneur U17 R1 désigné, M. LENTZ Jérémy (DF COACH SENIOR) ne dispose pas du diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (I2 / CFF2 /DF COACH JEUNES). Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues à l'article 7 des RG de la LFNA.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

MARMANDE F.C. 47 (2) : la commission constate que l'entraîneur U17 R1 désigné, M. ASSOUVIE Patrice (CFI U14/U19) ne dispose pas du diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (I2 / CFF2 /DF COACH JEUNES). Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues à l'article 7 des RG de la LFNA.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

Tous les autres entraîneurs de la poule B désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 10/40

U17 REGIONAL 2

Poule A :

O.C. ROCHECHOUART : la commission constate que l'entraîneur U17 R2 désigné, M. VERGNAUD Christophe (DF COACH SENIOR) ne dispose pas du diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (I2 / CFF2 /DF COACH JEUNES).

Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues à l'article 7 des RG de la LFNA.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

Tous les autres entraîneurs de la poule A désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :

UNION BORDEAUX ST JEAN : la commission constate que l'entraîneur U17 R2 désigné, M. DE WAEGENAERE Antoine (CFI U14/U19) ne dispose pas du diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (I2 / CFF2 /DF COACH JEUNES).

Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues à l'article 7 des RG de la LFNA.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

F.C. ST ANDRE DE CUBZAC : la commission constate que l'entraîneur U17 R2 désigné, M. MASCI Julien, ne dispose pas d'un diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (I2 / CFF2 /DF COACH JEUNES).

Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues à l'article 7 des RG de la LFNA.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

A.S. ST YRIEIX : la commission constate que l'entraîneur U17 R2 désigné, M. TAMISIER Michel (BEF), est également désigné comme entraîneur principal de l'équipe senior R3, également soumise à obligations d'encadrement.

Les statuts fédéraux indiquent clairement l'impossibilité de cumul de deux équipes soumises à obligation.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis sur cette catégorie ou sur l'équipe SENIOR R3.

Tous les autres entraîneurs de la poule B désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule C :

C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 11/40

J.A. DAX : la commission constate que l'entraîneur U17 R2 désigné, M. DARBLADE Ludovic (CFI U10/U13) ne dispose pas du diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (I2 / CFF2 /DF COACH JEUNES).

Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues à l'article 7 des RG de la LFNA.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

F.C. PORTE D'AQUITAINE 47 : la commission constate que l'entraîneur U17 R2 désigné, M. LAMGHARI Mounir (CFF1) ne dispose pas du diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (I2 / CFF2 /DF COACH JEUNES).

Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues à l'article 7 des RG de la LFNA.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

Tous les autres entraîneurs de la poule C désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

U16 REGIONAL 1

Poule A :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :

LES CROISES DE BAYONNE : la commission constate que l'entraîneur U16 R1 désigné, M. ESSABAR Mouhssine (CFI SENIOR) ne dispose pas du diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (I2 / CFF2 /DF COACH JEUNES). Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues à l'article 7 des RG de la LFNA.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

Tous les autres entraîneurs de la poule B désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

U16 REGIONAL 2

C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 12/40

Poule A :

G.J. ESPOIR SUD POITIERS : la commission constate que l'entraîneur U16 R2 désigné, M. JOUSSELIN Rodolphe (CFI SENIOR) ne dispose pas du diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (I2 / CFF2 /DF COACH JEUNES). Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues à l'article 7 des RG de la LFNA.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

Tous les autres entraîneurs de la poule A désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :

S.C. ST JEAN D'ANGELY : la commission constate que l'entraîneur U16 R2 désigné, M. OGLIO Thibaut (CFI U14/U19) ne dispose pas du diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (I2 / CFF2 /DF COACH JEUNES). Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues à l'article 7 des RG de la LFNA.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

Tous les autres entraîneurs de la poule B désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule C :

F.C. BIASSAIS : la commission constate que l'entraîneur U16 R2 désigné, M. DE SOUSA Fernando ne dispose pas un diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (I2 / CFF2 /DF COACH JEUNES). Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues à l'article 7 des RG de la LFNA.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

Tous les autres entraîneurs de la poule C désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule D :

C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 13/40

S.A.G. CESTAS : la commission constate que l'entraîneur U16 R2 désigné, M. FAUCHE Michaël (CFF1) ne dispose pas du diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (I2 / CFF2 /DF COACH JEUNES).

Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues à l'article 7 des RG de la LFNA.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

Tous les autres entraîneurs de la poule D désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

U15 REGIONAL 1

Poule A :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule C :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

U15 REGIONAL 2

Poule A :

E.S. TROIS CITES POITIERS : la commission constate que l'entraîneur U15 R2 désigné, M. CAMARA Youssouf ne dispose pas un diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (I2 / CFF2 /DF COACH JEUNES).

Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues à l'article 7 des RG de la LFNA.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

Tous les autres entraîneurs de la poule A désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :

A.S. ST PANTALEON : la commission constate que l'entraîneur U15 R2 désigné, M. LOURENCO Benjamin (BMF) ne dispose pas d'une licence TECHNIQUE REGIONAL, obligatoire pour encadrer à ce niveau de compétition.

A compter du présent P.V. et de la notification de décision, une amende de 29€ (licence manquante) sera débitée par rencontre dite en situation irrégulière.

Tous les autres entraîneurs de la poule B désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 14/40

Poule C :

ENT. BOE BON ENCONTRE : la commission constate que l'entraîneur U15 R2 désigné, M. LAVIGNE Elie (CFI U10/U13) ne dispose pas du diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (I2 / CFF2 /DF COACH JEUNES).

Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues à l'article 7 des RG de la LFNA.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

Tous les autres entraîneurs de la poule C désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

U14 LIGUE

Poule A :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :

ETOILE MARITIME F.C. : la commission constate que l'entraîneur U14 LIGUE désigné, M. DAUTREIX Maxime (CFI U10/U13) ne dispose pas du diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (DF COACH JEUNES).

Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues pour ce niveau U14 LIGUE à savoir 2000€.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

Tous les autres entraîneurs de la poule B désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule C :

G.J. CHARENTE LIMOUSINE : la commission constate que l'entraîneur U14 LIGUE désigné, M. DA SILVA Nicolas (CFI U10/U13) ne dispose pas du diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (DF COACH JEUNES).

Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues pour ce niveau U14 LIGUE à savoir 2000€.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 15/40

S.A. LE PALAIS SUR VIENNE : la commission constate que l'entraîneur U14 LIGUE désigné, M. DUPRAT David (CFI U14/U19) ne dispose pas du diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (DF COACH JEUNES).

Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues pour ce niveau U14 LIGUE à savoir 2000€.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

Tous les autres entraîneurs de la poule C désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule D :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule E :

F.C. ST ANDRE DE CUBZAC : la commission constate que l'entraîneur U14 LIGUE désigné, M. BERGEON Arthur ne dispose pas de diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (DF COACH JEUNES).

Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues pour ce niveau U14 LIGUE à savoir 2000€.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

Tous les autres entraîneurs de la poule E désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule F :

G.J. AGEN PASSAGE F.C. : la commission constate que l'entraîneur U14 LIGUE désigné, M. LUSSAGNET Vincent ne dispose pas de diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (DF COACH JEUNES).

Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues pour ce niveau U14 LIGUE à savoir 2000€.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

Tous les autres entraîneurs de la poule F désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 16/40

Poule G :

JEUNES DE LANGON : la commission constate que l'entraîneur U14 LIGUE désigné, M. TIPHAGNE Laurent (CFI U14/U19) ne dispose pas du diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (DF COACH JEUNES). Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues pour ce niveau U14 LIGUE à savoir 2000€.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

G.J. PERIGORD BLANC : la commission constate que l'entraîneur U14 LIGUE désigné, M. HEBERT Jonathan ne dispose pas de diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (DF COACH JEUNES).

Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues pour ce niveau U14 LIGUE à savoir 2000€.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

F.C. VALLEE DU LOT : la commission constate que l'entraîneur U14 LIGUE désigné, M. CLAVIER Nicolas (CFF1) ne dispose pas du diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (DF COACH JEUNES).

Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues pour ce niveau U14 LIGUE à savoir 2000€.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

Tous les autres entraîneurs de la poule G désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule H :

A.G.J.A. CAUDERAN : la commission constate que l'entraîneur U14 LIGUE désigné, M. DELATTRE Gaetan (CFI U14/U19) ne dispose pas du diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (DF COACH JEUNES). Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues pour ce niveau U14 LIGUE à savoir 2000€.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

Tous les entraîneurs de la poule H désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule I :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 17/40

Poule J :

TALENCE F.C. : la commission constate que l'entraîneur U14 LIGUE désigné, M. BATAILLEY Jean Luc ne dispose pas de diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (DF COACH JEUNES).

Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues pour ce niveau U14 LIGUE à savoir 2000€.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

Tous les autres entraîneurs de la poule J désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule K :

F.C. ST GEOURS : la commission constate que l'entraîneur U14 LIGUE désigné, M. DEON Christian ne dispose pas de diplôme requis par les textes et règlements en vigueur (DF COACH JEUNES).

Une inscription au D.F. COACH JEUNES est donc le minimum requis pour se conformer aux obligations d'encadrement. En cas d'abandon et d'absence de validation à l'issue de la formation, la Commission appliquera les sanctions prévues pour ce niveau U14 LIGUE à savoir 2000€.

Le club dispose donc d'une période de 30 jours à compter de la notification du présent P.V. pour justifier d'une inscription au diplôme requis ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimum requis.

Tous les autres entraîneurs de la poule K désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).



C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 18/40

4 – Etude des rapports des délégués

La Commission prend connaissance des rapports des délégués évoquant des irrégularités entre la désignation de l'entraîneur et l'identité de la personne assurant le coaching durant les rencontres (prête nom).

- **LIMOGES FOOTBALL** : 3^{ème} rapport reçu indiquant que M. DUMONT Valentin, référencé adjoint sur la FMI, est celui qui donne les consignes durant le match.

Une notification officielle sera adressée au club concerné avec les possibles conséquences financières (à partir du 5^{ème} rapport) allant dans ce sens.

- **U.S. LORMONT** : 3^{ème} rapport reçu indiquant que M. DOS REIS Jean, référencé adjoint sur la FMI, est celui qui donne les consignes durant le match.

Une notification officielle sera adressée au club concerné avec les possibles conséquences financières (à partir du 5^{ème} rapport) allant dans ce sens.

- **BIGANOS F.C.** : 3^{ème} rapport reçu indiquant que M. FORGIT Alain, référencé adjoint sur la FMI, est celui qui donne les consignes durant le match.

Une notification officielle sera adressée au club concerné avec les possibles conséquences financières (à partir du 5^{ème} rapport) allant dans ce sens.

- **C.A. NEUVILLE** : 1^{er} rapport reçu indiquant que M. VASLIN Vincent, référencé adjoint sur la FMI, est celui qui donne les consignes durant le match.

Une notification officielle sera adressée au club concerné avec les possibles conséquences financières (à partir du 5^{ème} rapport) allant dans ce sens.

- **PATRONAGE BAZADAIS** : 4^{ème} rapport reçu indiquant que M. VISMES Jérémy, référencé adjoint sur la FMI, est celui qui donne les consignes durant le match.

Une notification officielle sera adressée au club concerné avec les possibles conséquences financières (à partir du 5^{ème} rapport) allant dans ce sens.

- **PESSAC ALOUETTE F.C.** : 2^{ème} rapport reçu indiquant que M. MORANGE Alain, désigné entraîneur R2 est inscrit sur la FMI mais absent du banc de touche.

Une notification officielle sera adressée au club concerné avec les possibles conséquences financières et disciplinaires en cas de nouvelles infractions constatées.

C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 19/40

5 – Demande auprès du Comité de Direction de Ligue

Le Statut Fédéral des Educateurs et Entraineurs du Football indique ceci depuis 2024/2025 :

« **Educateur bénévole titulaire d'un DF**

Par exception à l'article 12.5, pour l'ensemble des compétitions régionales pour lesquelles l'obligation d'encadrement est le Brevet de Moniteur de Football, et pour lesquels il n'y a pas d'obligation de contracter, cette obligation pourra être remplie par un éducateur bénévole titulaire d'un Diplôme Fédéral visé à l'article 2.c du présent Statut.

Le type de Diplôme Fédéral (REF, Jeunes, Seniors), doit correspondre à la spécificité de la compétition d'exercice de l'éducateur bénévole. »

Considérant la statistique du nombre d'entraineurs désignés en R3 possédant à minima le BMF (127 sur 144), soit environ 88% et considérant que le diplôme BMF est celui portant une dérogation pour une accession en R2,

Par ces motifs, les membres de la Commission présents souhaitent qu'un débat soit prochainement instauré auprès du Comité de Direction de Ligue concernant l'obligation d'encadrement en R3 et envisager d'être plus restrictif que le statut fédéral en imposant à minima le BMF.

6 – Rappel du processus d'exemption F.P.C.

Pedro VIDES souhaite rappeler aux membres de la Commission les conditions règlementaires d'exemption et/ou d'équivalence d'une formation professionnelle continue.

« **b) Exceptions**

Les éducateurs titulaires d'un titre à finalité professionnelle ou d'un brevet d'Etat ou d'un certificat de spécialité visés à l'alinéa 2 pourront valider leurs obligations de formation professionnelle continue, à condition de répondre aux conditions suivantes :

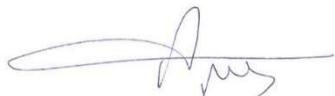
1/ Justifier d'activités d'assistance d'une équipe technique fédérale ou de la DTN au cours des 3 années sous obligation de formation professionnelle continue, pour un volume total d'au moins 20h avec l'équipe technique régionale de sa région d'exercice ou avec la DTN (voir le tableau des actions éligibles).

2/ Etablir, et remettre au DTR ou à la DTN pour signature, un dossier-type de validation de toutes les activités d'assistance d'une équipe technique fédérale ou de la DTN réalisées au cours des 3 années.

Cette formule exceptionnelle, ne peut être effectuée sur deux cycles successifs de formation professionnelle continue. »

Prochaine réunion le mardi 20 Janvier 2026,

Pierre FRIQUET,
Président de la C.R. Statut des Educateurs



Vincent VALLET
Secrétaire de séance,



Procès-Verbal validé le 02 Décembre 2025 par Catherine VEYSSY, Secrétaire Générale de la LFNA

C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 20/40

Annexe 1 – Tableaux d’obligation d’encadrement en R1 – R2 et R3

SENIORS REGIONAL 1 POULE A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026					
N° Affiliation	Nom Club	Nom Entraîneur	Diplôme	Contrat de travail	Observations
506 980	Brive Esa 1	ELAZ Abdelaziz	BEF	CDI	
506 983	Neuville Ca 1	PARNAUDEAU Romain	BEF	CDI	
507 008	Thouars Foot 79 1	NAUDET Pierre	BEF	CDI	
507 098	Jarnac Sports 1	LIASSIDJI Gerard	BEF	CDI	
507 145	Bressuire Fc 1	CHARRON Damien	DES	CDI	
511 566	Perigny Fc 1	LECLERE Damien	BEF	CDI	
514 648	Buxerolles Es 1	BALMER Manuel	BEF	CDI	
520 177	Feytiat Cs 1	DESIR Nicolas	BEF	CDI	
541 521	Nueillaubiers Fc 1	CUVIER Sébastien	BEF	CDI	
548 135	Parthenay Viennay Rc 1	HENRY Jason	BEF	CDD	Alternance en cours
550 807	Rochefort Fc 1	COUREUIL Gael	BEF	CDI	
552 085	Trelissac Apfc 1	AKKI Mohamed	BEF	CDD	Joueurs fédéraux dans le club
552 163	Angoulême Chte Fc 2	LIMOUSIN Alexandre	BEF	CDD	Joueurs fédéraux dans le club
560 360	Limoges Football 1	VILLEDIEU Vincent	BEF	CDI	
SENIORS REGIONAL 1 POULE B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026					
N° Affiliation	Nom Club	Nom Entraîneur	Diplôme	Contrat de travail	Observations
500 021	Stade Bordelais 1	YAHYOUI Anis	BEF	CDI	
500 211	Girondins Bordeaux 2	MAVUBA Rio Antonio	BEFF	CDI	
500 440	Villenave Jeunesse 1	OTTA Cyriaque	BEF	CDI	
505 608	Arin Luzien 1	TAPIA Thomas	BEF	CDI	
505 679	Merignacais Sa 1	TAPY Clément	BEF	CDI	
505 684	Bayonne Aviron 2	CAZENAVE Maxime	BEF	CDD	Joueurs fédéraux dans le club
506 296	Biganos Fc 1	LASNIER Geoffrey	BEF	CDD	
507 200	Boulazac Es 1	KERKRI Rachid	BEF	CDD	Joueurs fédéraux dans le club
509 442	Lormont Us 1	THEBAULT Patrice	BE 2nd degré	CDI	
513 182	St Medard En Jalles 1	LASSARTE David	BEF	CDI	
514 831	Merignac Arlac Fce 1	BONNAVE Damien	BEF	CDI	
518 856	Marmande 47 Fc 1	FLORES COUDERC Nicolas	BEF	CDI	
522 239	Boe Bon Encontre 1	JOURDAN Alexis	BEF	CDI	
524 114	Mazères Uzos Rontign 1	LATOUR Jean Noël	BEF	Régionale contrat aidé	
535 772	St Paul Sport 1	GAY Jean Claude	DES	CDI	



C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 21/40

SENIORS REGIONAL 2 POULE A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026					
N° Affiliation	Nom Club	Nom Entraineur	Diplôme	Contrat	Observations
520 480	Beaumont St Cyr Es 1	DELINÉAU Teddy	BEF	Bénévole	
506 935	Cerizay Co 1	FUZEAU Cédric	BEF	Bénévole	
551 759	Ozon Fc 1	MALLOYER Stéphane	DES	Bénévole	
525 269	Chauray Fc 2	BRUN Edgar	BEF	Bénévole	
507 029	Chauvigny Us 2	ROUMEGIERAS Matthieu	BEF	Bénévole	
581 833	Dompierre Ste Soulle 1	DA CORTE Silvio	BMF	Bénévole	MAUGIS Gregory (BEF + Contrat Bénévole ; inscrit en tant qu'adjoint sur les FDM)
553 245	La Rochelle Es 1	GIRARD Elie	BEF	CDI	
564 540	Fc 3 Vallées 86 1	ARNAUDET Jean François	BEF	Bénévole	
507 038	Montmorillon Ues 1	MOIGNER LAVENAC Ewald	BEF	Bénévole	
553 111	Poitiers Stade Fc 2	BUENGO Andre Titi	BEF	Bénévole	
581 429	Avenir 79 Fc 1	JARRY Frédéric	BEF	Bénévole	
507 008	Thouars Foot 79 2	BERTHONNEAU Cédric	BEF	Bénévole	
SENIORS REGIONAL 2 POULE B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026					
N° Affiliation	Nom Club	Nom Entraineur	Diplôme	Contrat	Observations
500 370	Aixe Sur Vienne As 1	COUSTILLAS Baptiste	BFF	Bénévole	
545 740	Aubussonnais Ef 1	RICHIN Julien	BEF	CDI	
546 431	Couzeix Chaptelat Us 1	CALOIN Dimitry	BEF	CDI	
542 347	Gouzon Avenir 1	GARDES Gilles	BEF	Bénévole	
542 564	Gueretoise Es 1	DOUILlard Martin	BEF	CDI	
509 585	Isle Ja 1	RUFFE DAVID	BEF	CDI	
507 002	Ligue de Li 1	MINGAM THOMAS	BEF	Bénévole	
544 358	Jugeals Noailles As 1	KELES Ali	BEF	Bénévole	
581 749	Cht Limousine Fc 1	NOBLE Jacques	BEF	Bénévole	
531 523	St Pantaleon As 1	BRUN Mathieu	BEF	Bénévole	
507 255	St Savin St Germain 1	MAHOMED ISOP Max Hans	BMF	Bénévole	A fait monter l'équipe à l'issue de la saison 2023/2024
542 517	Tulle Foot Corrèze 1	MACHADO Philippe	DES	DES	
SENIORS REGIONAL 2 POULE C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026					
N° Affiliation	Nom Club	Nom Entraineur	Diplôme	Contrat	Observations
535 776	Bassens Cmo 1	BRUNET Vincent	BEF	Bénévole	
511 449	Cenon Us 1	CAPRON Matthieu	BEF	Bénévole	
581 834	Diables Rouges Bcy 1	ARVENNE Eric	BE 2nd degré	Bénévole	
507 272	Cozes As 1	MAIA Gaël	BEF	Bénévole	
563 725	La Roche-Rivieres Fc 1	EL MADI Abdel Rafour	BEF	Bénévole	
560 801	Etoile Maritime Fc 1	LAIDET Pascal	BEF	Bénévole	
515 156	Bouscataise Us 1	NASSIET Simon	BEF	Bénévole	
514 831	Fce Merignac Arlac 2	SOMBODEY Yvon	BEF	Bénévole	
514 355	Niort St Florent Ua 1	MOREAUX David	BEF	CDI	
520 162	Niort St Ligaire Ol 1	MIKELBRENCIS Martial	BEF	Bénévole	
526 779	Ruffecois Stade 1	LEQUILLEUX Yohann	BEF	Bénévole	
580 630	St Emilionnaise Fcg 1	BRINDOR Alain	BEF	CDI	



C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 22/40

SENIORS REGIONAL 2 POULE D - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026					
N° Affiliation	Nom Club	Nom Entraineur	Diplôme	Contrat	Observations
518 051	Angoulême Leroy Cs 1	LAFAURIE Damien	CDI	Bénévole	
553 792	Coteaux Libournais 1	GRARD Mathieu	BMF	Bénévole	A fait monter l'équipe à l'issue de la saison 2024/2025
560 188	Alliance Foot 3b 1	EL ARCHI Adnane	BEF	Bénévole	
525 223	Blanquefortaise Es 1	RAOUL Jean Francois	BE 2nd degré	Bénévole	
544 160	St Bruno Union Fcs 1	DESTANG Emmanuel	BEF	Bénévole	
552 034	Arsac Le Pian Medoc 1	HADJADJ Jérémy	BEF	Bénévole	
582 232	Medoc Atlantique Fcc 1	CHEVALIER Evan	BEF	CDI	
524 054	Prigonrieux Fc 1	HOLOD Cyril	BEF	Bénévole	
517 135	Sireuil Js 1	LAVARAGUE Eric	BEF	Bénévole	
505 581	St Andre Cubzac Fc 1	CHATARD Sébastien	BEF	Bénévole	
505 722	St Medardais Stade 1				Courriel du 13/11/2025 - éviction de l'entraîneur désigné - dérogation de désignation jusqu'au 24/12/2025
552 085	Trelissac Apfc 2	PRAXO Didier	BEF	Bénévole	
SENIORS REGIONAL 2 POULE E - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026					
N° Affiliation	Nom Club	Nom Entraineur	Diplôme	Contrat	Observations
505 701	Andernos Sport Fc 1	RAFI Ali	BEF	Bénévole	
505 788	Anglet Genets Foot 2	CAMIADE Sébastien	BEF	Bénévole	
514 041	Bayonne Croises 1	LE MOËL Marc	BEF	Bénévole	Formation DES
519 360	Biscarrosse Olymp. 1	DUVAL ARNOULD Thomas	BEF	Bénévole	
553 258	Portes Entre 2 Mers 1	CARON Yann	BEF	Bénévole	
505 814	La Brede Fc 1	LABORIE Romain	BEF	Bénévole	
515 831	Montoise Es 1	ROPP Filipe	BMF	Bénévole	A fait monter l'équipe à l'issue de la saison 2024/2025
521 899	Pessac Alouette Fc 1	MORANGE Alain	BEF	Bénévole	
581 325	Seign.Capb.Soust. Fc 1	GAUDFRAY Fabien	BEF	Bénévole	
580 608	Talence Fc 1	DUBUC Ludovic	BEF	Bénévole	
590 250	Tartas St Yaguen Fc 1	LOUSTALOT Maxime	DES	Bénévole	
500 440	Villenave Jeunesse 2	LOPEZ Anthony	BMF	Bénévole	A fait monter l'équipe à l'issue de la saison 2024/2025
SENIORS REGIONAL 2 POULE F - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026					
N° Affiliation	Nom Club	Nom Entraineur	Diplôme	Contrat	Observations
505 841	Agenais Su 1	CARMAUX Damien	BEF	Bénévole	
505 552	Audenge Es 1	CAPDEVILLE Jérôme	BEF	Bénévole	
505 811	Patronage Bazadais 1	LANDAIS Pierrick	BEF	Bénévole	
531 681	Doazit Fc 1	DUBROCA Jean Pierre	BEF	CDI	
560 792	Porte D Aquitaine 47 1	ZAMO Valentin	BEF	Bénévole	
500 021	Stade Bordelais 2	LOUMANDET BAMBOU Bernard	BEF	Bénévole	
530 332	Lescarien Fc 1	PEREZ SANCHEZ Mathieu	BEF	Bénévole	
563 803	Graves Fc 1	NAVARRI Sébastien	BEF	Bénévole	
534 716	Hiriburuko Ainhara S 1	LAGOUANELLE Xavier	BEF	Bénévole	
533 943	Tarnos As 1	SAUT Vincent	BMF	Bénévole	A fait monter l'équipe à l'issue de la saison 2024/2025 - Pas de licence TECHNIQUE REGIONAL enregistrée
500 097	Stade Montois 1	ABRASSART Antoine	BEF	Bénévole	



C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 23/40

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 POULE A					
N° Affiliation	Nom Club	Nom Entraineur	Diplôme	Contrat	Observations
546 424	Airvo St Jouin Fc 1	JASMIN Quentin	BMF	Bénévole	
561 222	Autize Fc 1	LEGGRAS Gael	BEF	Bénévole	
507 145	Bressuire Fc 2	LERAY Leo	BEF	Bénévole	
514 648	Buxerolles Es 2	DELAGE Antony	BEF	Bénévole	
560 535	Inter Bocage Fc 1	BLAIS Florimond	DF COACH SENIOR		
523 946	Le Tallud Eveil 1	ROUGEON Anthony	BEF	Bénévole	
521 755	Mignaloux Beauvoir 1	Stephane Nogues	BMF	Bénévole	
507 564	Migne Auxances Us 1	CHARRIER Jean Luc	BE2	Bénévole	
525 006	Nieul Sur Mer Asm 1	TJOCK Jean	BEF	Bénévole	
590 364	Aunis Avenir Fc 1	Jean Michel Marquet	BEF	Bénévole	
510 978	Rethais Fc 1	LE LAN Sébastien	DF COACH SENIOR		
565 146	Thouarsais Sc 1	MEDERIC Simon	BMF	Bénévole	
SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 POULE B					
N° Affiliation	Nom Club	Nom Entraineur	Diplôme	Contrat	Observations
560 512	Chantel. Courl. Chap 1	OLIVEIRA DOS SANTOS Eduardo	BEF		
500 111	Chatellerault So 2	SOLTANI Mahfoud	BMF	Bénévole	
522 182	Fontaine Le Comte Fc 1	GATEFAIT Romuald	BEF	Bénévole	
553 245	La Rochelle Es 2	Lorenzo OUALLET	BMF	Bénévole	
554 150	Laleu Pallice Aaam 1	LASSALE Philippe	BEF	Bénévole	
551 597	Sud Gatine Fc 1	AIME Franck	CFFISE		
507 422	Moncoutant Sa 1	LAGIN Celio	BEF	Bénévole	
506 963	Naintre Cs 1	RODRIGUEZ Anthony	CFFIIO		DF COACH SENIOR en formation
523 094	Nouaille Es 1	RUIZ Gregory	BMF	Bénévole	
581 428	Gati Foot 1	OUVRARD Benjamin	BMF	Bénévole	
545 731	Aubinorthais Es 1	DROCHON Jeremy	BEF	Bénévole	
530 866	St Sauveur 79 Us 1	ROUSSEAU Sylvain	BMF	Bénévole	
SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 POULE C					
N° Affiliation	Nom Club	Nom Entraineur	Diplôme	Contrat	Observations
545 032	Bessines-Morterolles 1	KHAYAT Benjamin	BEF	Bénévole	
550 209	Bourgneuf Usc 1	CHOUTEAU Antoine	BMF	Bénévole	
507 048	Boussac Cs 1	BOURDEAU Thomas	BMF	CDD	
523 163	Compreignac Usa 1	DANDRIEUX Didier	BEF	Bénévole	
520 177	Feytiat Cs 2	BOURRET Jérémie	BEF	Bénévole	
507 113	Panazol As 2	DIABY Bacoutobo	BMF	Bénévole	
520 169	Rilhac Rancor Ca 1	CUNHA Quentin	BMF	Bénévole	
517 419	St Leonard De Noblat 1	FORVEILLE Emmanuel	BEF	CDD	
581 314	Avenir Nord Foot 87 1	DAGUIN FABIEN	BEF	Bénévole	
533 266	Ste Feyre Rapid Fc 1	ANCEL Bruno	CFFI		A fait monter l'équipe à l'issue de la saison 2024/2025
542 517	Tulle Foot Corrèze 2	BOUDRIE Johan	BEF	Bénévole	
519 775	Ussel Es 1	AUDY Laurent			Entraîneur avec BEF mais adjoint sur les FDM

C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 24/40

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 POULE D					
N° Affiliation	Nom Club	Nom Entraineur	Diplôme	Contrat	Observations
563 716	Bergerac Périgord Fc 1	BRUGEAUD Yoann	BEF	CDI	
507 200	Boulazac Es 2	HAMMOUDI Assan	DF COACH SENIOR		
516 946	Coulongeau Chamiers 1	ESNAULT Axel	BEF	Bénévole	
519 926	Limoges Lafarge Js 1	CAYLA Bastien	BMF	Bénévole	
529 955	Linars Es 1	NANGLARD LUDOVIC	BEF	Bénévole	
582 233	Limens Jsa 1	DE MATOS Mathieu	BEF	Bénévole	
561 069	La Tour Mar. Vert. 1	BARDOU Guillaume	BMF	Bénévole	
553 247	Montpon Menesplet Fc 1	ARAIBAT Rachid	BEF	Bénévole	
525 270	Puymoyen As 1	MONDO DAUPANY Patrick	BEF	Bénévole	
500 089	Ruelle Ofc 1	SABOURAUD Charles	BMF	Bénévole	
523 322	St Junien As 1	LUCIANI Necim	BEF	Bénévole	
520 964	Verneuil S/Vienne Sc 1	DUBREUIL Laurent	BMF	Bénévole	
SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 POULE E					
N° Affiliation	Nom Club	Nom Entraineur	Diplôme	Contrat	Observations
546 422	Celles-Verrines Es 1	MICHEL Samuel	BEIN	Bénévole	
523 950	Chateau Larcher Es 1	POUMEROULIE Emmanuel	BEF	Bénévole	
580 939	Cognac Football Ua 1	MODESTE Olivier	BEF	Bénévole	
515 733	Echire St Gelaïs As 1	LAHAYE Tristian	BEF	CDI	
590 217	Pays Mellois As 1	TOURENNE CARL	BE2	Bénévole	
514 249	Nieul L Espoir Js 1	BEGAY Guillaume	BEF	Bénévole	
550 807	Rochefort Fc 2	CHILALI Mehdi	BMF	Bénévole	
582 381	Grande Champagne Js 1	LASVERGNAS Bruno	BEF	Bénévole	
507 850	St Palais Sport Foot 1	CALDERON Diego	BEF	Bénévole	
512 943	St Yrieix 16 As 1	TAMISIER Michel	BEF	Bénévole	
582 365	Usson Poitou Isle J. 1	AUZENET Nicolas	BMF	Bénévole	
548 907	Royan Vaux Afc 1	ABADIE David	BMF	Bénévole	
SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 POULE F					
N° Affiliation	Nom Club	Nom Entraineur	Diplôme	Contrat	Observations
517 984	Angoulême Basseau Js 1	FODIL Muhammad	BMF	CDI	
545 618	Bergerac La Catte 1	BENFARHONE Jawad	BMF	Bénévole	
560 500	Alliance Du Moron Fc 1	PLANTEY Nicolas Stephane	BE1	Bénévole	
553 257	Estuaire Hte Gde Fc 1	YOUANCHI Lucien	BMF	Bénévole	
560 816	Sud 17 Fc 1	MOURA KOMENAN Anthony	BEF	Bénévole	
560 219	Chancelade Marsac 24 1	MARA Issa	BMF	Bénévole	
550 805	Jonzac St Germain Fc 1	VULVIN Benoit	BMF	Bénévole	
564 925	Libourne Foot 2024 1	BEKA Roland	BEF	CDI	
507 342	Mouthiers Sc 1	CLEMENT Frederik	BEF	Bénévole	
505 554	Loubesien Fc 1	BROSSARD Alexis	DF COACH SENIOR		
551 006	Nord Gironde Us 1	MENARD JEAN CHARLES	BEF	BEF	
528 905	Vindelle Asfc 1	LE HECHO MORGAN	BMF	Bénévole	



C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 25/40

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 POULE G					
N° Affiliation	Nom Club	Nom Entraineur	Diplôme	Contrat	Observations
506 980	Brive Esa 2	BRAMAT Antonin	BEF	Bénévole	
546 431	Couzeix Chaptelat Us 2	ROUX Nicolas	BMF	Bénévole	
560 216	Coteaux Pechamant 1	EL KOUN RACHID	BE1	Bénévole	
521 180	Donzenacoise Us 1	GAONAC'H Christophe	BEF	Bénévole	
509 585	Isle Ja 2	PARVERIE Fabien	BEF	Bénévole	
526 158	Nonards Altiliac Es 1	BLAZART Remi	DF COACH SENIOR		
590 252	Nontron St Pardoux 1	DONNARY Nathan	BMF	Bénévole	
524 990	Sanilhacois Sa 1	AZIZOU Karim	BEF	Bénévole	
517 978	Riberacois Ca 1	JOURDAIN Gael	BMF	Bénévole	
550 818	Sarlat Marcillac Fc 1	DURAND Camille	BEF	Bénévole	
590 172	Thenon Limeyrat Fc 1	LERISSON Didier	BEF	Bénévole	
560 580	Entente Sr3v 1	ROCHE Yannick	DF COACH SENIOR		
SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 POULE H					
N° Affiliation	Nom Club	Nom Entraineur	Diplôme	Contrat	Observations
580 553	Confluent Foot 47 1	COUGNON Stephane	BEF	Bénévole	
553 258	Portes Entre 2 Mers 2	OBRECHT Christophe	DF COACH SENIOR		
549 489	Medoc Ocean Fc 1	FONTENAY Gerard	BE2	Bénévole	
513 423	Coutras Us 1	ROVIRA Sébastien	DF COACH SENIOR		
540 445	Pays Du Dropt Assa 1	COMBAUD Clément	BEF	CDI	
514 619	Mas Ac 1	KHENAKA Smati	DF COACH SENIOR		
518 036	Taillanaise As 1	BAROS Franck	BEF	Bénévole	
509 442	Lormont Us 2				Courriel du 13/11/2025 - démission de l'entraîneur désigné - dérogation de désignation jusqu'au 24/12/2025
582 280	Marsan Us 1	DEGUILLE Gael	BEF	CDD	
549 868	Casseneuil Pailloles 1	DUMAS Nicolas	BMF	Bénévole	
551 473	Rive Droite 33 Fc 1	FELDMULLER Christophe	BEF	Bénévole	
560 218	Mascaret Fc 1	THAUMIAUX Bernard	BEF	Bénévole	
SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 POULE I					
N° Affiliation	Nom Club	Nom Entraineur	Diplôme	Contrat	Observations
544 832	La Ribere Fc 1	JORION Kevin	BEF	Bénévole	
554 200	Castets En Dorthe Ca 1	BIREPINTE Thierry	BMF	Bénévole	
525 228	Cestas Sag 2	MARQUEZANNE Laurent	BEF	Bénévole	
560 855	Haillan Foot 33 1	FERRER Pierre	BEF	Bénévole	
550 698	Esman 1	MANO Lionel	BEF	CDI	
514 831	Merignac Arlac Fc 3	SOBRAL Andre	BEF	Bénévole	
546 487	Born Fc 1	LAVIELLE MICHAEL	BEF	Bénévole	
540 446	Nay Vath Vielha Es 1	AUDIGANE Franck	BMF	Bénévole	
526 282	Pau Bleuets Notre D. 1	DIELASSI Taoufik	BEF	Bénévole	
531 514	Sallois Ca 1	HERRY Corentin	DF COACH SENIOR		
547 677	Targon Souaignac Fc 1	CASTANT Regis	BE1	Bénévole	
526 554	St Vincent De Paul 1	ALONSO Laurent	BMF	Bénévole	



C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 26/40

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 POULE J					
N° Affiliation	Nom Club	Nom Entraineur	Diplôme	Contrat	Observations
505 681	Belin Bellet Fc 1	MERIC Benoit	BMF	Bénévole	
505 689	Biarritz Jeanne Arc 1	LABARTA Herve	BEF	Bénévole	
505 723	Boucalais Elan 1	LAMOTHE Yoann	BEF	Bénévole	
511 449	Cenon Us 2	ZAFAT Hafid	DF COACH SENIOR		
505 598	Bordeaux Coqs Rouges 1	FLASON Gary	DF COACH SENIOR		
521 250	Cazaux Olympique 1	MESPILLE Gauthier	BEF	Bénévole	
552 060	Lege Cap Ferret Us 2	MURVILLE Eric	BEF	Bénévole	
549 706	St Martin Seignanx 1	TISSIERE Bruno	BEF	Bénévole	
534 716	Hiriburuco Ainhara S 2	SAUSSET Yannick	BMF	Bénévole	
523 568	Ustaritz Labourdin 1	LOUKIL Slim	BEI	Bénévole	
505 589	Ygossais Stade 1	LABARBE Fabien	DES	Bénévole	
513 182	St Medard En Jalles 2	ARAGON Arnaud	BMF	Bénévole	
SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 POULE K					
N° Affiliation	Nom Club	Nom Entraineur	Diplôme	Contrat	Observations
580 598	Bassin Arcachon Fc 2	AUTHIAT Michael	BEF	CDI	
505 572	Bordeaux Rc 1	EL WARARI Azzouz	BMF	Bénévole	
505 774	Hagetmau Fc 1	CHARLES Franck	BEF	Bénévole	
524 058	Hasparren Fc 1	ETCHEMENDY Philippe	BEF	Bénévole	
505 876	Jurançonnaise U.1	ZAHI Abdellkader	DES	CDI	
505 697	Lantonnais Cs 1	DIENG Babacar	DF COACH SENIOR		
515 156	Bouscataise Us 2	MOREIRA CARNEIRO Jaime	LBUEFA	Bénévole	
522 899	Mauleonais Sa 1	BAZE Pascal	BEF	Bénévole	
528 537	Poey De Lescar Al 1	SARTHOIS Ludovic	BEF	Bénévole	
552 012	Martignas Illiac Fc 1	NAUDIN Cedric	BEF	Bénévole	
531 446	St Pierre Du Mont Sc 1	DUCHENE Olivier	BEF	CDI	
525 600	Chambery Rc 1	TOUBOUL Anthony	BMF	Bénévole	
SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2024-2025 POULE L					
N° Affiliation	Nom Club	Nom Entraineur	Diplôme	Contrat	Observations
552 644	Artiguel.Arbus.Auber 1	DASILVA Gilles	DF COACH SENIOR		
500 110	Beglais Ca 1	SABOULARD Medhi	BMF	Bénévole	
551 098	Sud Gironde Fc 1	RASSIS Enzo	BMF	Bénévole	
500 343	Cadaujac Sc 1	HEBRAS Simon	BEF	Bénévole	
505 814	La Brede Fc 2	KAMADJOU Djiki Maxime	BEF	Bénévole	
505 679	Mérignacais Sa 2	DESIREE Jean Noel	BEF	Bénévole	
518 032	Mourenois Avenir 1	TISNE Gregory	BMF	Bénévole	
582 370	Oloron Bearn Fc 1	BATS Yohan	BEF	Bénévole	
526 571	Pau Portugaise Union 1	DUVAL Benoit	BEF	Bénévole	
560 162	Pays Aurossais Fc 1	HERIVEAU Olivier	DES	Bénévole	
533 882	St Geours Fc 1	DE SA David	BMF	Bénévole	
535 772	St Paul Sport 2	CISSE Oumar Deen	BEF	Bénévole	



C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 27/40

Annexe 2 – Tableaux d’obligation d’encadrement en SENIOR FEMININES

FEMININES REGIONAL 1 Poule UNIQUE - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite DF COACH SEN)						
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Email	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
505 788	Anglet Genets Foot 1	329208252	lolopoey64@gmail.com	POEYDOMENGE Laurent	BEF	Bénévole
505 684	Bayonne Aviron 1	2545987159	boedecalan@gmail.com	BOEDEC Alan	BEF	Bénévole
563 716	Bergerac Perigord Fc 1	329202937	sergepialat@orange.fr	PIALAT Serge	BMF	Bénévole
581 856	Gradignan Fc 1	390523345	souletis.audrey@gmail.com	SOULETIS Audrey	BEF	CDI
507 098	Jarnac Sports 1	1931018875	guetaifa.ammar@gmail.com	GUETATFA Ammar	BEF	Bénévole
560 360	Limoges Football 1	1102444934	jessica.caloin@gmail.com	CALOIN Jessica	BEF	Bénévole
514 831	Mérignac Arlac Fce 1	2547959308	adjou1986@gmail.com	ADJOU Ibrahim	BEF	Bénévole
501 681	Pau Fc 1	1946821265	d.blebleu@paufc.fr	LEBLEU David	BMF	Bénévole
517 415	Poitiers 3 Cites Es 1	1129335028	h2a.cartilli@gmail.com	CARTILLI Hasan	BEF	Bénévole
734 317	Soyaux Chté Asj 1	2543627932	johanndumais@gmail.com	DUMAIS Yohann	BEF	Bénévole
500 446	St Medard Guiz. Ppe. 1	339233180	thierry.maures@laposte.net	MAURES Thierry	BMF	Bénévole
580 608	Talence Fc 1	1129327743	davy.debenne@hotmail.fr	DEBENNE Davy	BEF	Bénévole

FEMININES REGIONAL 2 Poule A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (AS/CFF3/DF COACH SEN)						
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Email	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
507 145	Bressuire Fc 1	1190363464	lucien.ruby@sfr.fr	RUBY Lucien	CFF3	
560 182	Cornilois Fortunad. 1	1101113760	castillan.christophe@orange.fr	CASTILLAN Christophe	DF COACH S	
542 564	Gueretoise Es 1	1100931148	jouanix@gmail.com	JOUANY David	DF COACH S	
514 931	Jaunay Marigny Us 1	1110644132	richard.daunay@gmail.com	DAUNAY Richard	CFI U14-U19	A fait monter l’équipe à l’issue de la saison 2023/2024
563 775	La Baie As 1	1119300644	ardouin.brigitte@sfr.fr	ARDOUIN Brigitte	BEF	Bénévole
560 360	Limoges Football 2	1112447734	nseke.ngoma@gmail.com	NGOMA Bruno	BEF	Bénévole
507 038	Montmorillon Ues 1	110347055	tdar.guignard@wanadoo.fr	GUIGNARD Thierry	CFF3	
517 415	Poitiers 3 Cites Es 2	9604872265	nsedmanager@gmail.com	NDZONDO OLOO Sedrick	CFF3	
553 111	Poitiers Stade Fc 1	1119312367	tony.fel@live.fr	FELIX Tony	CFF3	
550 807	Rochefort Fc 1	1109318879	aurelien.boisgrollier@enedis.fr	BOISGROLLIER Aurelien	CFF3	
523 322	St Junien As 1	1129347081	yuson17@gmail.com	OUKATTOU Youssef	BEF	Bénévole
531 523	St Pantaleon As 1	329213978	said.kartache@sfr.fr	KARTACHE Said	Aucun diplôme	

FEMININES REGIONAL 2 Poule B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (AS/CFF3/DF COACH SEN)						
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Email	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
552 163	Angoulême Chté Fc 1	2546246348	wolf_celine@yahoo.fr	DHIB Nejmeddine	CFI SENIORS	DFCS en formation
580 598	Bassin Arcachon Fc 1	301088065	andeol.mickael@gmail.com	ANDEOL Mickael	BEF	Bénévole
505 689	Biarritz Jeanne Arc 1	380519282	baptistejouin.jab@gmail.com	JOUIN Baptiste	BMF	Bénévole
505 760	Eysinaise Es 1	370518276	elsa.buger@hotmail.fr	BUGER Elsa	BEF	Bénévole
529 015	Garofoot Feminin 1	300543790	jeuxtenzoo@hotmail.fr	PENOT Maxime	CFI SENIORS	A fait monter l’équipe à l’issue de la saison 2023/2024
581 856	Gradignan Fc 2	1886512588	andre.dutilieu64@gmail.com	DUTILIEU Andre	BEF	Bénévole
514 831	Mérignac Arlac Fce 2	2546855010	amine_102009@hotmail.com	GAZARI Mohamed Amine	BEF	Bénévole
528 537	Poey De Lescar Al 1	390004831	philippedegos@gmail.com	DEGOS Philippe	BEF	Bénévole
760 242	Pôle Palois Ff 1	339233883	moretti.laurent@orange.fr	MORETTI Laurent	CFF3	Bénévole
550 818	Sarlat Marcillac Fc 1	340523383	sylvie.galidie24@orange.fr	GALIDIE Sylvie	CFI	
552 085	Trelissac Apfc 1	2544332173	boyer.laurie@hotmail.fr	BOYER Laurie	BMF	Bénévole
515 156	U.S. Bouscat 1	2545445719	p prophet@outlook.com	PROPHET Pierre	BMF	Bénévole

C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 28/40

Annexe 3 – Tableaux d’obligation d’encadrement en JEUNES régionaux

U18 REGIONAL 1 poule A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 / DF COACH JEUNES)						
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Email	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
552 163	Angouleme Chte Fc 21	1109301224	n.lepape@hotmail.fr	LE PAPE Nicolas	BMF	Bénévole
563 716	Bergerac Perigord Fc 21	2544018171	guillaume.olivier49@gmail.com	OLIVIER Guillaume	BEF	Bénévole
507 145	Bressuire Fc 21	1142415212	lomeva79@orange.fr	RICHARD Loïc	BEF	Bénévole
500 111	Chatelleraut So 21	2544020043	justin-lesso@hotmail.fr	LESSAULT Justin	BEF	Bénévole
525 269	Chauray Fc 21	1756222822	agnel.johan@gmail.com	AGNEL Johan	DES	Bénévole
509 585	Isle Ja 21	2547668915	yassir.ahajri@gmail.com	AHAJRI Yassir	DF COACH J	
560 360	Limoges Football 21	1109313345	jacquemainjulien@yahoo.fr	JACQUEMAIN Julien	BEF	Bénévole
509 442	Lormont Us 21	319221140	faiss2604@yahoo.fr	MAHAMAT BINDI Ahmat	BEF	Bénévole
505 679	Mérignacais Sa 21	310531330	luca.serra33@yahoo.fr	SERRA Lucas	BEF	Bénévole
507 038	Montmorillon Ues 21	2544402466	dylanlopes15.dl@gmail.com	LOPES TENREIRO Dylan	BEF	CDI
553 111	Poitiers Stade Fc 22	1192419835	franck.mayoungou@gmail.com	MAYOUNGOU Franck	DF COACH S	
552 085	Trelissac Apfc 21	2544464881	luscaschabassier0@gmail.com	CHABASSIER Lucas	BMF	Bénévole

U18 REGIONAL 1 poule B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 / DF COACH JEUNES)						
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Email	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
580 598	Bassin Arcachon Fc 21	2546978494	victor.pagnoux@gmail.com	PAGNOUX Victor	BMF	Bénévole
505 684	Bayonne Aviron 21	718301169	benoitpotin17@orange.fr	POTIN Benoit	BEF	Bénévole
505 837	Cauderan Agja 21	1495320321	florian.david0705@gmail.com	DAVID Florian	BMF	Bénévole
514 831	Fce Mérignac Arlac 21	2543514690	sullyvanjosset@hotmail.fr	JOSSET Sullyvan	BMF	Bénévole
506 101	Gj Ebo-Esp 21	310854315	cedricbouret64@gmail.com	BOUTET Cedric	BEF	Bénévole
524 058	Hasparren Fc 21	300903678	davididiart@gmail.com	IDIART David	CFI U14-U19	
518 856	Marmande 47 Fc 21	2547681997	james.nsan@gmail.com	NSAN NWET James	BMF	Bénévole
501 681	Pau Fc 21	319220051	landry4010@hotmail.fr	BORDAGARAY Landry	DES	Bénévole
505 581	St Andre Cubzac Fc 21	339233988	combertonkevin@gmail.com	COMBERTON Kevin	CFI U14-U19	
500 021	Stade Bordelais 21	339252258	isaac.bagayoko@yahoo.fr	BAGAYOKO Ichiaka	BMF	Bénévole
	Stade Montois 21					FORFAIT GENERAL
500 440	Villenave Jeunesse 41	2543101002	gratecapflorent@gmail.com	GRATECAP Florent	BEF	Bénévole

C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 29/40

U18 REGIONAL 2 poule A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 / DF COACH JEUNES)

N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Email	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
514 648	Buxerolles Es 21	2545478611	victor.methivier@gmail.com	METHIVIER Víctor	BMF	Bénévole
546 422	Celles-Verrines Es 21	2543482796	adrienbouchet_bpjeeps@gmail.com	BOUCHET Adrien	BMF	Bénévole
581 833	Dompierre Ste Soulle 21	2544135860	killian.jeanneau@gmail.com	JEANNEAU Kilian	BMF	Bénévole
561 249	Espoir Sud Poit. Gj 21	2543118009	romain.denois@yahoo.fr	DENOIS Romain	CFI SENIORS	
548 344	Foot Gen 2000 21	2546439402	mateo.fauc@icloud.com	FAUCONNET Mateo	BMF	Bénévole
506 983	Neuville Ca 21	1192419665	louis.milord@hotmail.fr	MILORD Louis	DF COACH J	
563 838	Nord 17 Fc 21	2544569481	allan100foot@hotmail.fr	PLAUD Allan	CFI U10-U13	
561 222	Oree Autize Gj 21	1100932037	cedricaudurier@sfr.fr	AUDURIER Cedric	DF COACH REF	DF COACH JEUNES en formation
548 135	Parthenay Viennay Rc 21	1152418054	cloetmanu@gmail.com	PASQUIER Emmanuel	Aucun diplôme	DF COACH JEUNES en formation
550 807	Rochefort Fc 21	1032114306	diallo.pita@yahoo.fr	DIALLO Mamadou	BEF	Bénévole
526 779	Ruffecois Stade 21	1182412687	sebastien16700@gmail.com	ROLLIN Sebastien	DF COACH J	
514 355	St Florent Chamois 21	2543395153	hugo.michele9779@gmail.com	MICHEL Hugo	BMF	Bénévole

U18 REGIONAL 2 poule B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 / DF COACH JEUNES)

N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Email	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
518 051	Angoulême Leroy Cs 21	2548273114	mohamedsoumah568@gmail.com	SOUMAH Mohamed	CFI U14-U19	
535 776	Bassens Crmo 21	2543868829	raymond.thibaut33150@gmail.com	RAYMOND Thibaut	DF COACH J	
514 768	Condat S/Vienne Usa 21	1102445285	sherybyn@gmail.com	MUERE Eddy	DF COACH J	
546 431	Couzeix Chaptelat Us 21	1129345876	didier.martin87@gmail.com	MARTIN Didier	CFF2	
563 725	La Roche-Rivieres Fc 21	2544433550	matram446@gmail.com	RAMADE Matteo	CFI U14-U19	
561 171	Perigord Blanc Gj 21	370523891	romainbaillou@hotmail.fr	BAILLOU Romain	CFF2	
500 089	Ruelle Ofc 21	2543308828	frelaunicoem@gmail.com	PACIEL Frederic	DF COACH J	
	Saintes Football Es 21					FORFAIT GENERAL
550 818	Sarlat Marcelliac Fc 21	350522562	baggio24@hotmail.fr	BENCHANA Troufik	BMF	Bénévole
339 235 085	St Emilionnais Fcg 21	339235085	david.jouss@gmail.com	JOUSSEAU David	DF COACH J	
519 775	Ussel Es 21	1152418576	martinie.jerome@gmail.com	MARTINIE Jerome	BMF	CDI

U18 REGIONAL 2 poule C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 / DF COACH JEUNES)

N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Email	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
505 841	Agen Passage Fc Gj 21	310523206	guessor2804@hotmail.com	ATIYE Hoss Segor	DF COACH J	
505 701	Andernos Sport Fc 21	2544320007	enzodelbart3133@gmail.com	DELBART Enzo	BEF	Bénévole
514 041	Bayonne Croises 21	2543663100	jo.bartkowskij64@gmail.com	BARTKOWSKI Joseph	DF COACH J	
519 360	Biscarrosse Olymp. 21	300761877	olivier.ratton@gmail.com	RATTON Olivier	BEF	Bénévole
525 223	Blanquefortaise Es 21	2543786225	walidtaileb@gmail.com	TALEB Walid	DF COACH J	
525 228	Cestas Sag 21	329205104	malikin10@hotmail.fr	MAGHNI Abdelmalek	BMF	Bénévole
563 803	Graves Fc 41	1996818700	maxencedecroix.md@gmail.com	DECROIX Maxence	BMF	Bénévole
564 771	Jeunes De Langon 21	2543772981	perzant@hotmail.com	HAMARD Marc Antoine	BMF	Bénévole
560 103	Miey De Bearn Gj 21	1899650005	thierry.isac@wanadoo.fr	ISAC Thierry	Aucun diplôme	
582 370	Oloron Bearn Fc 21	2543669485	william.leguis@icloud.com	LEGUIS William	BMF	Bénévole
564 692	Plaine Et Vallee Gj 21	329225709	mathieuubertranine@gmail.com	MULE BERTRANINE Mathieu	DF COACH J	
551 473	Rive Droite 33 Fc 21	2547196419	marlowbnt@hotmail.com	BONNET Marlow	BMF	Bénévole



C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 30/40

U17 REGIONAL 1 Poule A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 ou DF COACH JEUNES)

N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
507 145	Bressuire Fc 1	1102442535	COGNY Frederic	BEF	Bénévole
506 980	Brive Esa 1	1110737660	GRELOU Pierre	CFF2	
580 939	Cognac Football Ua 1	2548091086	ROA Sam	BMF	Bénévole
520 177	Feytiat Cs 1	1101118851	HARDY Jerome	DF COACH J	
542 564	Gueretoise Es 1	1100645619	DEVAUTOUR Nicolas	DF COACH J	
564 925	Libourne Foot 2024 1	360512952	PINTO Terence	CFI U10-U13	BEF en formation
560 360	Limoges Football 1	2368058922	ALMA Ronald	BMF	Bénévole
511 566	Perigny Fc 1	2320205317	JAMMET Dominique	BEF	Bénévole
553 111	Poitiers Stade Fc 1	1122459706	COGNEE Tristan	BMF	Bénévole
552 605	Saintes Football Es 1	1172422106	BENARD Didier	CFI U14-U19	
552 085	Trelissac Apfc 1	280358194	EGLIN Guillaume	BEF	Bénévole
520 964	Verneuil S/Vienne Sc 1	1142426341	FALL Tuan	BEF	Bénévole

U17 REGIONAL 1 Poule B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 ou DF COACH JEUNES)

N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
505 684	Bayonne Aviron 1	2545482408	DAVAN Tiago	BEF	Bénévole
514 041	Bayonne Croises 1	2543856263	GATINAUD Lucas	BMF	Bénévole
563 716	Bergerac Perigord Fc 1	329216721	MONASSIF Younes	BMF	Bénévole
564 639	Euskadi Gj 1	2544467557	SALEGI Aitor	BMF	CDI
514 831	Fce Merignac Arlac 1	240322085	LENTZ Jeremy	DF COACH S	
534 716	Hiriburuko Ainhara S 1	2543797481	ADER Nicolas	BMF	
518 856	Marmande 47 Fc 2	2127549197	ASSOUVIE Patrice	CFI U14-U19	
505 679	Merignacais Sa 1	2543462684	DANCETTE Tom	BMF	Bénévole
501 681	Pau Fc 1	2338151324	VALEAU Yann	BMF	Bénévole
500 021	Stade Bordelais 1	329209226	DE SANTI Romain	DF COACH J	
500 097	Stade Montois 1	2544073403	FERREIRA Romeo	BMF	Bénévole
500 440	Villenave Jeunesse 2	2398038419	MBAYE David	CFF2	



C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 31/40

U17 REGIONAL 2 Poule A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 ou DF COACH JEUNES)					
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
590 364	Aunis Avenir Fc 1	2543316073	DANFA Keba	BEF	Bénévole
549 380	Cap Aunis Asptt Fc 1	1162417820	REMINIAC Yohan	BMF	Bénévole
560 512	Chantel. Courl. Chap 1	2546136480	CANTET Mathis	BMF	Bénévole
500 111	Chatellerault So 1	781518988	PERON Antoine	BEF	Bénévole
552 505	Chauvigny Vvm Gj 1	2545442946	MEHL Gauthier	BMF	BEF en cours
561 249	Espoir Sud Poit. Gj 1	1152418326	DEMARCONNAY Cedric	CFF2	
506 983	Neuville Ca 1	1110642258	BOUFFEY Jerome	BEF	Bénévole
517 994	Rochechouart Oc 1	1162416395	VERGNAUD Christophe	DF COACH S	
550 807	Rochefort Fc 1	2544104535	BOUHRIBA Hamza	DF COACH J	formation bmf
514 355	St Florent Chamois 1	2545040045	MILLIOT Johan	BMF	Bénévole
U17 REGIONAL 2 Poule B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 ou DF COACH JEUNES)					
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
550 784	Ambaresienne Es 1	390515582	STEPHAN Jordane	DF COACH J	
525 226	Bordeaux St Jean Asu 1	1926849828	DE WAEGENAERE Antoine	CFI U14-U19	
505 837	Cauderan Agja 1	310858079	FARAIRE Cedric	BMF	Bénévole
521 180	Donzenacoise Us 1	1100647678	JALINAT Frederic	CFF2	
500 139	Pessacais Stade Uc 1	2544013101	RIVIERE Maxence	DF COACH J	
500 089	Ruelle Ofc 1	2543199521	POT Corentin	CFF2	
550 818	Sarlat Marcillac Fc 1	2544970493	DESMARTIN Nathan	BMF	Bénévole
505 581	St Andre Cubzac Fc 1	2547205499	MASCI Julien	Aucun diplôme	
531 523	St Pantaleon As 1	2543477666	REBOLLO Benjamin	BEF	CDI
512 943	St Yrieix 16 As 1	1152423890	TAMISIER Michel	BEF	Entraîneur désigné en R3 - CUMUL
U17 REGIONAL 2 Poule C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 ou DF COACH JEUNES)					
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
522 239	Boe Bon Encontre 1	380512107	MOKILI YENGA Basila	CFF2	
525 228	Cestas Sag 1	319209550	LECOMTE Jerome	BEF	Bénévole
505 739	Dax Jeanne D Arc 1	311039182	DARBLADE Ludovic	CFI U10-U13	
564 879	Fc Baal 1	2546137104	VANOC Mathis	DF COACH J	
524 058	Hasparren Fc 1	400636779	MAINGOT Baptiste	DF COACH J	
564 771	Jeunes De Langon 1	329213559	OLIVIER Xavier	CFF2	
552 060	Lege Cap Ferret Us 1	390512455	LOUAFI Mehdi	BMF	Bénévole
521 895	Leognan Usc 1	320536830	DELHOUME Damien	DF COACH J	
560 103	Miey De Bearn Gj 1	310858420	MELENDEZ Sebastien	DF COACH J	
560 792	Porte D Aquitaine 47 1	2544232465	LAMGHARI Mounir	CFF1	



C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 32/40

U16 REGIONAL 1 poule A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 / DF COACH JEUNES)

N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
552 163	Angouleme Chte Fc 21	2543970830	MOREAU Thomas	BMF	Bénévole
507 145	Bressuire Fc 21	2544991968	CHEVALIER Aymeric	BMF	Bénévole
506 980	Brive Esa 21	2545642486	FOURNIER Zachary	DF COACH J	BMF en cours
560 360	Limoges Football 21	1102441615	DIABY Kaoussou	BMF	Bénévole
507 564	Migne Auxances Us 21	1129325472	CHAUVIN Cedric	DF COACH J	
511 566	Perigny Fc 21	1109309782	SETILA Karim	BMF	Bénévole
553 111	Poitiers Stade Fc 21	2544583957	AIRAUT Jules	BEF	Nouveau Contrat Régionale Bénévole
550 807	Rochefort Fc 21	1896514741	LEROY SALVAN Antoine	BMF	Nouveau Contrat Régionale Bénévole
552 605	Saintes Football Es 21	1129326046	DUGLEUX Olivier	Aucun diplôme	DFCJ en formation
514 355	St Florent Chamois 21	2543729025	COLLE Clement	BEF	Bénévole
531 523	St Pantaleon As 21	2543758152	PEREIRA BERNARDO Alexys	BEF	
500 440	Villenave Jeunesse 21	310523084	BENTEJAC Loan	CFI SENIORS	BMF en formation

U16 REGIONAL 1 poule B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 / DF COACH JEUNES)

N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
514 041	Bayonne Croises 21	339244002	ESSABAR Mouhssine	CFI SENIORS	
505 739	Dax Jeanne D Arc 21	2548323136	BOUET Jean	BEF	Bénévole
514 831	Fce Merignac Arlac 21	2543401615	VALADIE Quentin	BMF	BEF en cours
500 211	Girondins Bordeaux 21	2545274895	MENGUAL Santiago	BMF	Bénévole
564 771	Jeunes De Langon 21	2547596622	COUTINHO Jorge	BMF	Bénévole
564 925	Libourne Foot 2024 21	1192412249	EL BOUJJOUI Rachid	DF COACH J	
501 681	Pau Fc 21	339248051	MLAAB Jamal	BEF	Bénévole
560 792	Porte D Aquitaine 47 21	380527083	N'DIAYE Nabioul Issa	CFF2	
505 581	St Andre Cubzac Fc 21	380523353	OLIVAR Marvin	CFF2	
513 182	St Medard En Jalles 21	2544403402	RODRIGUES DE OLIVEIR Enzo	BEF	Bénévole
500 021	Stade Bordelais 21	2543075905	HARZALLAH Nassim	BEF	Bénévole
552 085	Trelissac Apfc 21	2378018892	MORTAIN Yoann	BMF	CDI



C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 33/40

U16 REGIONAL 2 poule A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 / DF COACH JEUNES)

N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
525 269	Chauray Fc 21	2545939631	CAMARA Louis	BMF	Bénévole
552 505	Chauvigny Vvm Gj 21	1110641490	BOURDIN Stephane	CFF2	Bénévole
561 249	Espoir Sud Poit. Gj 21	1129321056	JOUSSELIN Rodolphe	CFI SENIORS	
520 177	Feytiat Cs 21	1110332693	JOUGLARD Didier	BEF	Bénévole
548 344	Foot Gen 2000 21	1129342942	PERRIERE Vincent	BEF	Bénévole
542 564	Gueretoise Es 21	1122470789	LORCERIE Corentin	BEF	Bénévole
509 585	Isle Ja 21	1109315839	GOURSEYROL Jean Baptiste	BEF	Bénévole
548 135	Parthenay Viennay Rc 21	2545374460	DUCELIER Jeremy	BMF	Bénévole
500 089	Ruelle Ofc 21	2544133123	DUGUY Maxime	BMF	Bénévole
507 008	Thouars Foot 79 21	2544362508	CHIENG Theo	BMF	CDI

U16 REGIONAL 2 poule B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 / DF COACH JEUNES)

N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
590 364	Aunis Avenir Fc 21	1102439792	TIRET Cedric	DF COACH J	
505 837	Cauderan Agja 21	2543344060	DONIS Florian	BMF	
580 939	Cognac Football Ua 21	2544105917	HUBERT Clement	BMF	
553 654	Entente Vergers Gj 21	1110964784	PLAS Cyril	DF COACH J	
582 752	Fronsadais Foot Es 21	360526780	BOUFRIZI Nourdine	CFF2	
534 318	Larchois La Feuillad 21	2543072291	JUGIE Alexandre	BMF	
551 473	Rive Droite 33 Fc 21	1931096012	FEHAM Karim	BEF	Bénévole
524 990	Sanilhacois Sa 21	2544438591	GUINEBAULT Yoann	BMF	Nouveau Contrat Régionale Bénévole
500 134	St Jean D Angely Sc 21	1896515679	OGLIO Thibaut	CFI U14-U19	
542 517	Tulle Foot Correze 21	1110890696	GADAUD Stephane	DF COACH J	



C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 34/40

U16 REGIONAL 2 poule C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 / DF COACH JEUNES)					
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
565 284	Agen Passage Fc Gj 21	1866511917	MOUGENOT Mickael	BMF	Bénévole
550 784	Ambaresienne Es 21	360513884	DUPUY Anthony	DF COACH J	
500 110	Beglais Ca 21	2543382219	RUFO Enzo	DF COACH J	
563 716	Bergerac Perigord Fc 21	2543865090	ROUGER Alexis	BEF	Nouveau Contrat Régionale Bénévole
544 623	Biassais Fc 21	2546248014	DE SOUSA Fernando	Aucun diplôme	
518 856	Marmande 47 Fc 21	329203631	COUTELA Frederic	DF COACH J	
505 679	Merignacais Sa 21	520925726	CHAUVE Enzo	BMF	Formation BEF
500 139	Pessacais Stade Uc 21	2544267369	CONCHIN Tom	DF COACH J	
549 491	St Augustin Cpa Usj 21	2545932748	MOULIE Leo	DF COACH J	
515 156	U.S. Bouscat 21	329211932	FOUNEAU Terry	DF COACH J	

U16 REGIONAL 2 poule D - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 / DF COACH JEUNES)					
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
505 788	Anglet Genets Foot 21	2543516083	LABAN BOUNAYRE Vincent	CFF2	
505 608	Arin Luzien 21	319217545	MILHERES Julien	BEF	CDI
540 182	Asptt Pau 21	2544221561	NUNES Glenn	DF COACH J	
580 598	Bassin Arcachon Fc 21	1916835662	SURMONT Justin	BMF	Nouveau Contrat Régionale Bénévole
505 684	Bayonne Aviron 21	300542882	ROUAULT Robin	BMF	Nouveau Contrat Régionale Bénévole
525 228	Cestas Sag 21	311040040	FAUCHE Michael	CFF1	
563 803	Graves Fc 21	2544000613	NGO VAN Pierre	BMF	Nouveau Contrat Régionale Bénévole
552 060	Lege Cap Ferret Us 21	2546075114	BALARD Anthony	Aucun diplôme	BMF en formation
530 332	Lescarien Fc 21	254433517	CAREL Kevin	DF COACH J	BMF en formation
581 325	Seign.Capb.Soust. Fc 21	340525393	RISPAL Yann	CFF2	BMF en formation

C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 35/40

U15 REGIONAL 1 poule A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 / DF COACH JEUNES)

N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
552 163	Angouleme Chte Fc 1	2544323107	DELVAL Antoine	BMF	BEF EN COURS
507 145	Bressuire Fc 1	2543204332	SERRA Maxence	BMF	BEF EN COURS
500 111	Chatellerault So 1	1109312245	EL HAIMOUR Mourir	BEF	Bénévole
561 249	Espoir Sud Poit. Gj 1	2544189567	METAIS Judicael	DF COACH REF	Formation BMF
560 801	Etoile Maritime Fc 1	1172414807	DJELIDA Yacine	BMF	BEF EN COURS
507 564	Migne Auxances Us 1	2544278950	DEL BOVE Enzo	BMF	Bénévole
511 566	Perigny Fc 1	1182 418 064	CHAILLE Victor	DF COACH J	
553 111	Poitiers Stade Fc 1	2543286694	ALEXIS Donovan	BMF	Bénévole
514 355	St Florent Chamois 1	2544346142	MEHAYE Arthur	DF COACH J	
551 060	Val De Vonne Gj 1	1110175543	BRUNETEAU Gaetan	BEF	Bénévole

U15 REGIONAL 1 poule B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 / DF COACH JEUNES)

N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
563 716	Bergerac Perigord Fc 1	390518078	MAULUN Germain	BEF	Bénévole
505 598	Bordeaux Coqs Rouges 1	1142428424	PROUX Geoffrey	DF COACH J	
506 980	Brive Esa 1	1122467844	GOLFIER Pierre Andre	BMF	Bénévole
580 939	Cognac Football Ua 1	2544313916	GAVAUD Stephane	BEF	Bénévole
514 831	Fce Mérignac Ariac 1	2546214626	KOUASSI Nathanael	BMF	Bénévole
564 925	Libourne Foot 2024 1	319221859	PEYRAT David	DF COACH J	
560 360	Limoges Football 1	2318035200	SOURY Jean Philippe	BEF	Bénévole
552 605	Saintes Football Es 1	2546018950	CHOLLET Vincent	BMF	Bénévole
500 021	Stade Bordelais 1	2543070911	DEHEZ Patrice	BMF	Bénévole
552 085	Trelissac Apfc 1	2544972027	PAYEMENT Adrien	BMF	Bénévole

U15 REGIONAL 1 poule C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 / DF COACH JEUNES)

N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
565 284	Agen Passage Fc Gj 1	9604351025	PITON Laurent	DF COACH J	
580 598	Bassin Arcachon Fc 1	2544891990	MECHIKI Farouk	DF COACH J	
505 684	Bayonne Aviron 1	360516285	GOURGUES Irvin	BEF	Bénévole
514 041	Bayonne Croises 1	9602233413	LAMBERT Julien	CFF2	
500 211	Girondins Bordeaux 1	310528119	YAMBERE Cedric	Aucun diplôme	Formation BEF
564 771	Jeunes De Langon 1	2543607074	NKANZA Nsouala	BMF	Bénévole
501 681	Pau Fc 1	1776214492	TARBES Quentin	BEF	CDD
581 325	Seign.Capb.Soust. Fc 1	820660649	THEVENIAU Yohan	BEF	CDI
548 772	Vallee Du Lot Fc 1	300536543	GITTON Guillaume	BMF	Bénévole
500 440	Villenave Jeunesse 1	339255600	MARQUES Raphael	BMF	Bénévole



C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 36/40

U15 REGIONAL 2 poule A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 / DF COACH JEUNES)

N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
561 239	Aurence-Roussillon F 1	2544261375	SAVANE Mohamed	DF COACH J	
534 030	Beaune Les Mines Us 1	1129322413	FRACHET Olivier	DF COACH J	
549 380	Cap Unis Asptt Fc 1	1109309781	NOIREAUD Romain	DF COACH J	
515 733	Echire St Gelais As 1	2544507213	GONNORD Lucas	BMF	Bénévole
517 415	Es 3 Cites Poitiers 1	2544503938	CAMARA Youssouf	Aucun diplôme	
542 564	Gueretoise Es 1	2547057556	BERNON Laurent	DF COACH J	
507 038	Montmorillon Ues 1	1109303780	DESBORDES Thomas	DF COACH J	
550 807	Rochefort Fc 1	2308106351	DE OLIVEIRA MAIA Alexandre	BMF	Bénévole
507 850	St Palais Sport Foot 1	1129340310	BORDRIE Aymeric	CFF2	
507 008	Thouars Foot 79 1	2287722614	OBIN Thomas	BEF	Bénévole

U15 REGIONAL 2 poule B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 / DF COACH JEUNES)

N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
544 623	Biassais Fc 1	390526335	BELLI Fouad	CFF2	
511 449	Cenon Us 1	2546247170	DAVID Matteo	BMF	Bénévole
509 442	Lormont Us 1	380524106	HERVE Romain	DF COACH J	
505 554	Loubesien Fc 1	2545432032	MAKHOUKHI Sidi	BEF	Bénévole
505 613	Macaudaise Sj 1	2320516341	PUJOL Julien	DF COACH J	
551 473	Rive Droite 33 Fc 1	2543803768	TURAM ULLIEN Clement	BMF	Bénévole
505 581	St Andre Cubzac Fc 1	339231077	ROBIN Christophe	CFF2	
531 523	St Pantaleon As 1	2545012236	LOURENCO Benjamin	BMF	Absence de prise de licence Technique
542 517	Tulle Foot Correze 1	1142416339	AUBRY Laurent	BEF	Bénévole
515 156	U.S. Bouscat 1	2548034074	VALLEE Theo	BMF	Bénévole

U15 REGIONAL 2 poule C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 / DF COACH JEUNES)

N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
505 788	Anglet Genets Foot 1	2543710424	GABASTON Romain	BMF	
505 689	Biarritz Jeanne Arc 1	2546586683	GRACIET Sébastien	BMF	Bénévole
522 239	Boe Bon Encontre 1	380522768	LAVIGNE Elie	CFI U10-U13	
561 145	Coteaux Bearnais Gj 1	300905105	LESFAURIES Vincent	BEF	Bénévole
505 739	Dax Jeanne D Arc 1	2544058567	NOUGARO Guillaume	BEF	CDI
530 332	Lescarien Fc 1	2543979150	OUIKHLEF Souleyman	DF COACH J	
505 679	Merignacais Sa 1	2543646186	CHAMINADE Axel	BMF	Bénévole
550 999	Pessac Fc 1	340521510	KRIM Gaylord	DF COACH J	
513 182	St Medard En Jalles 1	2544960077	ALONSO Maxance	BMF	Bénévole
500 097	Stade Montois 1	2546157286	CHEDDAD Noureddine	DF COACH J	



C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 37/40

U14 LIGUE poule A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 / DF COACH JEUNES)

N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
507 145	Bressuire Fc 21	2544697038	MOTARD Florian	BMF	Bénévole
514 648	Buxerolles Es 21	2545011170	STOURY Samy	CFF2	Bénévole
506 935	Cerizay Co 21	2547010933	PERONNE Thibault	BEF	Bénévole
500 111	Chatellerault So 21	2543182379	BENGALIS Brian	BMF	Bénévole
561 250	Dissay Beaumont Gj 21	1129318130	DEMANGEL Bertrand	CFF2	
517 415	Es 3 Cites Poitiers 21	1172412476	DOUDY Bernardin	BEF	Bénévole
506 935	Neuville Ca 21	1109308801	GOHAUD Mickael	CFF2	
548 345	Pays Argentonais Fc 21	2544461502	CHARRUAU Lilian	BMF	CDI
507 008	Thouars Foot 79 21	2545893463	DURET Joshua	BMF	Bénévole

U14 LIGUE poule B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 / DF COACH JEUNES)

N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
549 380	Cap Aunis Asptt Fc 21	2543715928	CHATER Mehdi	BMF	Bénévole
525 269	Chauray Fc 21	511051303	BARRIERE Gregory	DF COACH J	
521 736	Cherveux Ar 21	430642565	BOUDEAU Antoine	DF COACH J	
581 833	Dompierre Ste Soulle 21	2544111141	HELION Maxime	CFI U10-U13	BMF en formation
560 801	Etoile Maritime Fc 21	1110348320	DAUTREIX David	CFF1	
520 162	Niort St Liguaire OI 21	1129334449	LHUILLIER Denis	BEF	Bénévole (SIMON Corentin abs jusqu'à janvier)
511 566	Perigny Fc 21	2388032238	KONATE Boue	CFF2	
525 277	Poitiers Asac 21	2547631587	CODO Ariel	DF COACH J	
514 355	St Florent Chamois 21	2543688372	DONA NDOH Ande	BEF	Bénévole
553 888	Val De Bouteonne Foot 21	1122461703	DUPONT Olivier	BMF	Bénévole

U14 LIGUE poule C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 / DF COACH JEUNES)

N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
561 239	Aurence-Roussillon F 21	2544414499	MAKOUR Yacin	DF COACH J	
540 403	Beaubreuil Es 21	2544161200	AH KO Eddy	DF COACH J	
552 505	Chauvigny Vvm Gj 21	2544443299	PLAT Pierre	BMF	Bénévole
560 916	Chte Limousine Gj 21	1109313506	DA SILVA Nicolas	CFI U10-U13	
561 249	Espoir Sud Poit. Gj 21	1100388648	PALVADEAU Alain	CFF1	DFCJ en formation
542 564	Gueretoise Es 21	2543141495	RAYMOND Alexandre	BMF	Bénévole
507 946	Le Palais Sur Vienne 21	1132430947	DUPRAT David	CFI U14-U19	
553 111	Poitiers Stade Fc 21	2546412936	GUILLIER Remy	BMF	Bénévole
520 169	Rilhac Rancon Ca 21	1110735108	JEANDEAUD Stephane	DF COACH J	
523 322	St Junien As 21	2543666747	ALIX Theo	BMF	Bénévole



C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 38/40

U14 LIGUE poule D - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 / DF COACH JEUNES)					
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
500 370	Aixe Sur Vienne As 21	2544463918	FREDON Theo	BMF	Bénévole
507 200	Boulazac Es 21	329200463	LAGRANGE Julien	CFF2	
506 980	Brive Esa 21	2410379403	DALLEM Yannick	DF COACH J	
560 924	Entente Du Barreau 21	311035441	EXPOSITO Yannick	DF COACH J	
565 127	Gj Midi Correzen 21	1192417759	SIMONET Sylvain	BMF	Bénévole
509 585	Isle Ja 21	2544117157	MARSAUD Thomas	BMF	
560 360	Limoges Football 21	1100392510	THEVENY Stephane	DF COACH J	
531 523	St Pantaleon As 21	1020584260	LABBE Michael	BEF	CDI
542 517	Tulle Foot Correze 21	1182420151	MOREIRA Cedric	BMF	
519 775	Ussel Es 21	1100928375	JOB Anthony	CFI U10-U13	DFCJ en formation

U14 LIGUE poule E - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 / DF COACH JEUNES)					
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
552 163	Angouleme Chte Fc 21	2545516724	CARRE Baptiste	CFF2	
580 939	Cognac Football Ua 21	2543270008	SAZARIN Maxime	BEF	Bénévole
507 098	Jarnac Sports 21	1122466858	VIGNERON Raphael	BMF	CDI
563 725	La Roche-Rivieres Fc 21	339251532	BUETAS Kevin	DF COACH J	
544 938	Pugnacaise As 21	9604035000	ROGOL Joffrey	CFI U14-U19	DFCJ en formation
550 807	Rochefort Fc 21	2544194960	MATZKY Gabriel	BMF	Bénévole
552 605	Saintes Football Es 21	2546040154	DEMOUSTIER Alban	Aucun diplôme	BMF en formation
505 581	St Andre Cubzac Fc 21	2544105082	BERGEON Arthur	Aucun diplôme	
512 943	St Yrieix 16 As 21	1112453995	MOUSSOUNI Djamel	CFF2	

U14 LIGUE poule F - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 / DF COACH JEUNES)					
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
565 284	Agen Passage Fc Gj 21	311034533	LUSSAGNET Vincent	Aucun diplôme	
563 716	Bergerac Perigord Fc 21	2545414943	MONGLUN Hugo	BMF	Bénévole
552 034	Lege Cap Ferret Us 21	2543419748	MOREAU Nathan	BMF	CDI
564 925	Libourne Foot 2024 21	2546525984	RAIMBAULT Nathan	DF COACH J	
509 442	Lormont Us 21	2545544436	KINGUE Darel	DF COACH J	
505 613	Macaudaise Sj 21	2543127135	BARBE Bastien	DF COACH J	
505 679	Merignacais Sa 21	2543867346	METIVIER Yassine	BMF	Bénévole
553 258	Portes Entre 2 Mers 21	2328132514	AMRAM Marc	BEF	Bénévole
524 054	Prigonrieux Fc 21	329223893	DALLA VERDE Jonathan	DF COACH J	



C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 39/40

U14 LIGUE poule G - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 / DF COACH JEUNES)

N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
535 776	Bassens Crmo 21	311040263	SALLES Jean Baptiste	BMF	Bénévole
500 021	Girondins Bordeaux 21	460617503	ROUAUD Julien	BEF	Bénévole
564 771	Jeunes De Langon 21	370520224	TIPHAGNE Laurent	CFI U14-U19	
518 856	Marmande 47 Fc 21	2544027311	FONTAINE Romain	BMF	Formation BEF
561 171	Perigord Blanc Gj 21	350520002	HEBERT Jonathan	Aucun diplôme	
549 491	St Augustin Cpa Usj 21	2545543729	GATTO Danilo	BMF	CDI
513 182	St Medard En Jalles 21	2398047560	ROISNEAU Nicolas	BMF	Bénévole
515 156	U.S. Bouscat 21	370527388	NDAW Mamadou	DF COACH J	
548 772	Vallee Du Lot Fc 21	440622447	CLAVIER Nicolas	CFF1	

U14 LIGUE poule H - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 / DF COACH JEUNES)

N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
522 239	Boe Bon Encontre 21	2543673993	BACHOWSKI Mathieu	DF COACH J	
525 226	Bordeaux St Jean Asu 21	2545940503	MARTIN LABEYRIE Gaspard	BMF	Bénévole
523 443	Bruges Es 21	2545553327	BENYAMINA Bachir	DF COACH J	
505 837	Cauderan Agja 21	2543688802	DELATTRE Gaetan	CFI U14-U19	
514 831	Fce Mérignac Arlac 21	1122469027	BILLAUD Maxime	BEF	Bénévole
560 792	Porte D Aquitaine 47 21	329218238	GARBAR Olivier	CFF2	
550 818	Sarlat Marcillac Fc 21	2546362254	DELAIR Gabin	BMF	Bénévole
500 021	Stade Bordelais 21	2543614513	ROBERT Jeremie	BEF	Bénévole
518 036	Taillanaise As 21	2545481538	AYACHE Theo	DF COACH J	
552 085	Trelissac Apfc 21	2543743466	BILADJETA DJETABA Haringa	BEF	Bénévole

U14 LIGUE poule I - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 / DF COACH JEUNES)

N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
580 598	Bassin Arcachon Fc 21	2546000704	REUZIAUX Joey	DF COACH J	
505 684	Bayonne Aviron 21	2544425917	RODRIGO Arnaud	BEF	Bénévole
514 041	Bayonne Croises 21	329212225	BOURDIN Thomas	DF COACH J	
525 600	Chambery Rc 21	2545983627	VAZQUEZ Samuel	BMF	Bénévole
505 739	Dax Jeanne D Arc 21	2545409390	BERRAIH Tom	Aucun diplôme	BMF en formation, Bénévole
564 692	Groupement Jeunes Pv 21	2544243060	PETROIX Leo	BMF	Bénévole
534 716	Hiriburuko Ainhara S 21	2544598251	DAUGUEN Oihan	CFI U10-U13	DFCJ en formation
544 159	Luy De Bearn Fc 21	300533592	OURCH Ayoub	CFI U14-U19	BEF en formation
500 139	Pessacais Stade Uc 21	2546301199	LACOSTE Ayron	Aucun diplôme	DFCJ en formation
533 943	Tarnos As 21	2544492199	HENRY Quentin	BMF	Bénévole



C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU 24 NOVEMBRE 2025

PAGE 40/40

U14 LIGUE poule J - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 / DF COACH JEUNES)

N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
505 788	Anglet Genets Foot 21	390510940	ALVERA Laurent	BEF	
500 110	Beglais Ca 21	2547400391	BIZIM Cristi Nicolae	DF COACH J	
564 519	Gj Ebo-Esp 21	319214364	GRUEL Fabien	BMF	
524 114	Mazeres Uzos Rontign 21	2544041382	MARTINS Loic	BMF	
581 325	Seign.Cabp.Soust. Fc 21	2543092205	RODRIGUEZ Angel	BMF	Bénévole
535 772	St Paul Sport 21	2546288119	BOSSUET Lucas	CFI U6-U9	BMF en formation
580 608	Talence Fc 21	2544475734	BATAILLEY Jean Luc	Aucun diplôme	
523 568	Ustaritz Labourdins 21	329225690	DEGERT Frederic	BMF	
500 440	Villenave Jeunesse 21	2544047134	MEULEBROUCK Mathis	BEF	

U14 LIGUE poule K - ENCADREMENT TECHNIQUE 2025-2026 (Nécessite I2 / CFF2 / DF COACH JEUNES)

N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraineur	Diplôme	Observations
505 608	Arin Luzien 21	2543469947	BEHOCARAY Yon	BMF	Bénévole
521 556	Barpais Fc 21	310520172	ARDURAD Lilian	DF COACH J	
525 223	Blanquefortaise Es 21	2543143176	SALVADOR Jean Emrick	DF COACH J	
525 228	Cestas Sag 21	2543904019	ALVES DE AMORIN Alexis	BMF	Bénévole
533 882	Fcsg 21	2329952413	DEON Christian	CFF1	
524 058	Hasparren Fc 21	2545556820	JAUREGUY Nicolas	BMF	
524 438	Lons Fc 21	319210775	SBIHI Sebastien	BMF	CDI
501 681	Pau Fc 21	2543688431	MLAAB Hicham	CFF1	BEF en formation
500 097	Stade Montois 21	2546691354	MENNECHET Lenny	BMF	Bénévole
505 644	Techoise Js 21	370524788	VALENTE DE PINHO Thomas	DF COACH J	